



École du Val-des-Lacs
1420, boulevard des Ruisseaux
Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6
Tél. : (819) 623-3137



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 septembre 2025

Lieu : St-Jean l'Évangéliste

Local 216

Heure : 19 h

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Sandra Trudel	x	Parent
2-	Christian Bruneau	x	Parent
3-	Josianne St-Jean	x	Parent
4-	Jessica Labelle Boucher	x	Parent
5-	Geneviève Therrien	x	Parent
6-	Émilie Bélanger	x	Parent
	Nancy Gemme	x	Enseignante
	Roxane Falardeau	x	Enseignante
	Isabelle Marcotte	x	Service de garde
	Chantal Houle		Professionnelle
			Secrétaire
Est également à la table du conseil :			
	Julie Pelletier	x	Direction d'école

1-	<i>Présence et quorum</i>
	La directrice, Julie Pelletier, ouvre la séance à 7 h 15, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
2-	<i>Question du public</i>
3-	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>
007-CE 2025- 2026 002	CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, directrice, en collaboration avec la présidente Jessica Labelle Boucher a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 septembre 2025 ; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Bruneau il est résolu à l'unanimité ; D'ADOPTER, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 septembre 2025.
4	<i>Suivis au procès-verbal du 18 juin 2025</i>
	Julie reprend les points du procès-verbal du 19 juin 2024. Suivi sur les odeurs : le problème est réglé. Le restant du budget du CÉ a été distribué aux 2 bâtisses pour achat de jeux extérieurs. Plan effectif est resté le même. 25 000\$ de moins sur le budget que nous avons adopté.

5-

*Adoption du procès-verbal du 18 juin 2025*007-CE
2025-
2026
003

CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, a fait lecture du procès-verbal du 18 juin 2025 du conseil d'établissement

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sandra Trudel, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2025.

6-

*Choix de la présidence et de la vice-présidence*007-CE
2025-
2026
004

CONSIDÉRANT que Jessica explique ce qu'implique le rôle de la présidence du CÉ, de se rencontrer avec la directrice pour préparer l'ordre du jour des CÉ ; de corriger les procès-verbaux et de relever les modifications à apporter avant diffusion aux membres ; recevoir la correspondance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sandra Trudel, cette dernière propose Christian Bruneau comme vice-président et Josiane St-Jean propose Jessica Labelle Boucher comme présidente, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, les nominations de Jessica Boucher Labelle comme présidente et Christian Bruneau comme vice-président

7-

Nomination des représentants de la communauté

8-

Travaux du conseil

a) Calendrier des rencontres

007-CE
2025-
2026
005

CONSIDÉRANT que Julie propose un calendrier des rencontres du CÉ, soit :

Mardi 16 septembre

Mardi 25 novembre 18h30

Mardi 17 mars 2026 18h30

Mardi 12 mai 2026 18h30

Mercredi 17 juin 2026 18h00

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josiane St-Jean, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, le calendrier des rencontres.

Il sera déposé sur le Teams dans le cahier de Régie interne du conseil d'établissement.

b) Règle de régie interne

**007-CE
2025-
2026
006**

CONSIDÉRANT que Julie présente les trois types de séances du CÉ, soit :

- Ordinaire, 48 h avant la rencontre ;
- Extraordinaire, 12 h avant la rencontre ;
- Ajournement, quand il n'y pas quorum ;
- Séance publique ;
- Huit clos pour étudier un sujet qui pourrait causer un préjudice à quelqu'un ;
- Séance privée, de travail où il n'y a pas de décision de prise ;

Ajout de la durée : les rencontres sont d'une durée de 2h. Les membres passeront au vote pour déterminer si un ajout de 15 minutes est accepté.

CONSIDÉRANT -*que la date de la première séance de la nouvelle année scolaire est décidée l'année d'avant ;

CONSIDÉRANT qu'on a élu un parent au comité de parents ;

CONSIDÉRANT que Julie propose le calendrier des rencontres, soit :

Mardi 16 septembre

Mardi 25 novembre 18h30

Mardi 17 mars 2026 18h30

Mardi 12 mai 2026 18h30

Mercredi 17 juin 2026 18h00 ;

CONSIDÉRANT que pour le mode de rencontre, on privilégie en présentiel, mais si une tempête est annoncée on peut le faire en virtuel, et une autre forme peut se faire en hybride ;

CONSIDÉRANT que le souper, à la fin de l'année scolaire, peut se faire à la dernière rencontre ;

CONSIDÉRANT qu'après deux absences consécutives du membre représentant un parent, la directrice peut rappeler l'engagement au CÉ à la personne, après trois absences, il est suggéré de démissionner ; Julie enlève le membre de la

communauté à cette règle, car il n'est pas comptabilisé dans le quorum, alors que les parents qui sont sur les six premiers sièges, sont comptés dans le quorum pour les rencontres et ont le droit de vote ;

CONSIDÉRANT qu'un membre qui s'absente ne peut avoir de substitut ; Ne peut pas participer aux délibérations et c'est la même chose pour les enseignantes ;

CONSIDÉRANT que la fonction de président est expliquée dans le règlement, en l'absence de la présidente, c'est la vice-présidente qui assume la tâche ;

CONSIDÉRANT que les votes peuvent se faire à main levée, ou sur demande de la présidente cela pourrait se faire en vote secret pour des sujets plus sensible ;

CONSIDÉRANT que les membres sont convoqués par courriel ; qu'il est important de confirmer sa présence pour atteindre le quorum obligatoire à chaque séance ;

CONSIDÉRANT que Véronique Dumas ne pourra pas être la secrétaire au CÉ, Isabelle Marcotte se proposent de prendre les notes pour établir le procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Émilie Bélanger, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, les règles de régie interne.

c) Budget annuel du fonctionnement du conseil

007-CE
2025-
2026
007

CONSIDÉRANT que le budget du CÉ est de _____ \$. On peut payer les frais de- déplacement, les frais de garde, le repas-de fin d'année ;

CONSIDÉRANT que les frais de gardiennage, reliés aux séances du CÉ, sont établis aux coûts de **15 \$ de l'heure**, nous privilégions le regroupement des enfants à l'école où nous paierions le salaire d'une éducatrice à son taux horaire ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Isabelle Marcotte, de ne pas adopter le budget puisque nous n'avons pas le montant alloué. Sera remis à la prochaine rencontre.

D'APPROUVER, le report de l'adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil à la prochaine rencontre.

d) Formation obligatoire et document de référence

Des vidéos seront à visionner durant l'année et chaque membre les compilera sur le formulaire remis. Le document original avec signature sera envoyé à la directrice générale du centre de services.

Les formations doivent être terminées avant le dernier CÉ (17 juin 2026).

e) Documents d'information du CÉ (planification des dossiers)

Les documents seront déposés sur le TEAMS pour chaque séance et devront être consultés à l'avance par chaque membre.

9-

Points de la direction

a) Suivi du budget annuel révisé de l'établissement

Budget de 477 979\$ au lieu 503 000\$ que nous avons discuté en juin.

Le plus gros du budget est pour les : TES	212 753 \$
Ortho	102 789 \$
Surveillance	116 381 \$

aa) Utilisation du reliquat

Nous n'avons pas reçu de somme puisque nous sommes IPS 7 et seulement les IPS 9 et 10 qui en ont reçu ;

b) Présentation et suivi du projet éducatif

Présentation du calendrier des rencontres équipes collaboratives :

Deux CP qui accompagnent : français et orthopédagogie

Présentation des activités de septembre.

c) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

d) Hypothèse 4 de l'organisation scolaire

La classe de 5^e/6^e année a été abolie.

e) Rapport annuel de l'établissement

007-CE
2025-
2026
008

CONSIDÉRANT QUE Julie présente le rapport annuel.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Bruneau, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER le rapport annuel.

10-

Nancy Gemme, enseignante à Val-Limoges, Roxane Falardeau, pour St-Jean,

007-CE
2025-
2026
009

a) Campagne de financement
St-Jean

Campagne de financement des repas chauds : déjà approuvée

Val-Limoges
Campagne de financement des repas chauds.

Souper au boston 15\$ le 21 octobre 2025 le billet.

Souper à la cage 15\$ vers le mois de mars (spaghetti)

6^e année : vente d'épice des Iles et de crayons pour le bal et pour l'album des finissants.

b) Activités à venir en 2025-2026

Beaucoup de changement en début d'année (déménagement)

St-Jean

Activité de la rentrée : la sortie aux pommes a été annulée, car ils manquaient de pommes. Rentrée allongée et dégustation de pomme avec chocolat et bonbons.

Diverses activités proposées par les enseignantes.

Projet d'art sur le thème de la pomme.

Approbation Usiteck don de 3 000 \$ pour la cour d'école.

SCP : vestiaire, rentré dans l'école

Val-Limoges

Changement du SCP : billet vert dans la cour. Deux activités classe par mois. Activité école lors des fins d'étape.

Suggestion d'un parent : un visuel des papiers pour montrer aux élèves l'évolution des billets donnés dans la cour.

Activité de la rentrée : épluchette de maïs. Privilège de 2 élèves qui ont eu un maïs de couleur.

Bingo de la rentrée.

Jeux de scattagory et ateliers divers.

Rencontre de parent : Belle participation.

Approbation d'activité :

007-CE
2025-
2026
010

CONSIDÉRANT que-les enseignantes de St-Jean et de Val-limoges ont présenté les campagnes de financement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Émilie Bélanger, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les campagnes de financement des écoles de St-Jean et de Val-Limoges.

007-CE
2025-
2026
011

CONSIDÉRANT que-les enseignantes de St-Jean et de Val-limoges ont présenté les activités à venir en 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de-Isabelle Marcotte-, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les activités à venir en 2025-2026 pour les écoles de St-Jean et de Val-Limoges.

11-

Nouvelles du service de garde

Isabelle Marcotte

a) Programme éducatif du SDG

Sur le site du CSSHL, dans école, Le programme éducatif est visible. Les règles de fonctionnement ont également été déposées avec les nouveaux tarifs.

b) Nouvelles du début d'année

Belle participation aux journées pédagogiques.

c) Nouveaux tarifs

Tarif journée : 9,70 \$

Tarif pédagogique : 16,55 \$

Matin : 3,75 \$

Midi : 4,00 \$

Soir : 8,00 \$

d) Approbation des activités à venir en 2025-2026

Présentation du calendrier des sorties

Campagne de financement : pop-corn

Demande de subvention à la Fondation des transporteurs

007-CE
2025-
2026
012

CONSIDÉRANT qu'Isabelle a présenté les activités à venir en 2025-2026 pour le SDG ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jessica Labelle Boucher, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les activités à venir en 2025-2026 pour le SDG.

12- *Nouvelles du personnel de soutien*

Dominique Talbot

13- *Nouvelles du personnel professionnel*

Chantal Houle

Travailler les entrées scolaires. Mettre des choses en place dès le début des classes avec les partenaires.

Psychologique : le service s'agrandit.

14- *Nouvelles du représentant de la communauté*

15- *Nouvelles de l'O.P.P*

Une rencontre sera prévue prochainement.

Épluchette en début d'année : nous avons manqué de blé d'inde. Très apprécié et très belle participation.

16- *Nouvelles du comité de parents*

Première rencontre 6 octobre 2025.

1-

Levée de la séance

007-CE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;2025-
2026

013

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jessica Labelle Boucher, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 49.

Julie Pelletier, directrice

Jessica Labelle-Boucher, présidente